

INFRASTRUCTURES : RESEAUX ET VOIRIES

**INTITULE DU POSTE :
TECHNICIEN EN ELECTRICITE**

**INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :
Chef de la division Infrastructures / Chef de service réseaux et voiries**

1. Finalité(s)

Assurer la continuité du courant électrique au niveau du port.

2. Missions

- I. Suivi et contrôle des travaux de maintenance ou développement des réseaux et équipements électriques du port ;
- II. Suivi de la consommation en électricité de l'ANP et ses clients ;

3. Activités principales

I. Suivi et contrôle des travaux maintenance ou développement des réseaux et équipements électriques du port :

- Contribuer à la conception et la mise en œuvre de la politique de maintenance préventive et curative des équipements de la distribution électrique HTA&BT ;
- Assurer la gestion des projets ponctuels en relation avec la distribution du réseau électrique HTA&BT ;
- Conduire, en collaboration avec le chef de service, les opérations de maintenance préventive et curative pour assurer le bon fonctionnement des ouvrages stratégiques de la distribution HTA&BT (Postes de transformation ; Groupes électrogène ; unités d'éclairage public...)
- Intervenir dans les postes électriques afin de rétablir le courant en cas de coupure dans le strict respect des normes et règles de sécurité.
- Mettre en place des moyens statistiques de suivi des avaries sur les différents appareillages ;
- Participer à l'animation des équipes de maintenance ;
- Veiller au respect de l'application des normes et procédures de sécurité en vigueur ;
- Faire des comptes rendus techniques des interventions.

II. Suivi de la consommation en électricité de l'ANP et ses clients :

- Réaliser des relevés des index de comptage HTA&BT des clients
- Assurer le suivi de la consommation en électricité HTA&BT du port et établissement des tableaux de bord.
- Apporter l'assistance aux clients de l'ANP.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Entités internes du port.

Relations externes :

- Opérateurs portuaires ;
- Les prestataires (Entreprises, bureaux d'études, bureau de contrôle, laboratoire...)
- Distributeur d'eau potable (ONEE, Régie...).



5. Profil requis

Formation de Référence : Diplôme de technicien spécialisé (Bac +2) en Electricité ou en Electrotechnique.

Expérience : Débutant ou ayant une expérience dans le domaine .

6. Compétences

Savoir :

- Maitrise des procédures administratives et la réglementation des marchés publics ;
- Avoir de bonnes connaissances dans le contrôle des réseaux et équipements électriques ou électromécaniques ;
- Disposer des notions de base dans l'étude et le dimensionnement des réseaux électriques ;

Savoir- faire :

- Maitrise des bases de données et informations relatives aux ouvrages et réseaux ;
- Connaissance approfondie en électrotechnique et en électricité ;
- Connaissance approfondie en lecture et réalisation des schémas ;
- Connaissance approfondie des procédures de la consignation électrique ;
- Connaissance des normes et des règles de sécurité en vigueur ;
- Notions de base en informatique ;

Savoir- être :

- Disponibilité ;
- Esprit d'équipe et Organisation ;
- Autonomie, Polyvalence et Capacité d'adaptation.



2